

Feipel fait remarquer que la télécommande est réservée aux services d'urgence, aux services communaux compétents et à différents agriculteurs. Il faut éviter une société à deux classes au sein de laquelle certains habitants jouissent de plus de privilèges que d'autres. Une alternative serait de supprimer le bollard, mais les riverains s'opposeraient probablement à cette mesure.

L'échevin Jean-Paul Sunnen évoque la possibilité de régler la circulation au carrefour par des feux de signalisation. Il s'agirait là d'un compromis.

Le conseiller Patrick Calmus demande si les places de stationnement équipées de «bornes de charge Chargy» sont réservées aux voitures électriques.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que les voitures électriques peuvent uniquement y stationner pendant le temps de recharge.

Le conseiller Lou Linster se renseigne sur le calendrier de mise en œuvre du plan d'aménagement général (PAG) modifié.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que le plan d'aménagement général sera présenté au conseil communal en septembre.

Le conseiller Lou Linster affirme avoir été informé que les membres du conseil communal peuvent également collaborer dans le cadre de diverses commissions du Syvicol.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que les informations relatives au Syvicol ont été transmises. Le conseiller Lou Linster souhaite à nouveau se renseigner sur ce sujet.

Ferienjobs, Fortbildungskurse und Finanzangelegenheiten

SITZUNG DES GEMEINDERATES VOM 12. JULI 2019

Anwesend:

Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel, Schöffe Jean-Paul Sunnen, Schöffe Raphael Gindt, Ratsmitglieder: Marcel Jakobs, Patrick Calmus, Tom Berend, Jean-Pierre Roemen, Lou Linster, Christiane Schmit-Hamen
Entschuldigt: /

Tagesordnung

1. Genehmigung der Tagesordnung
2. Mitteilungen des Bürgermeister- und Schöffenrates
3. Ferienjobs 2019, Genehmigung der Arbeitsverträge
4. Fortbildungskurse in der Informatik, Einschreibgebühren
5. Fortbildungskurse: Verträge mit den Lehrbeauftragten
 - a) Fortbildungskurse in der luxemburgischen Sprache
 - b) Fortbildungskurse in der russischen Sprache
 - c) Informatikkurse
6. Genehmigung der Einnahmen 2018
7. Liste der Restanten 2018
8. Genehmigung der Konten 2017
 - a) Konto des Bürgermeister- und Schöffenrats
 - b) Betriebskonto
9. Reglement der Prämien für verdienstvolle Sportler
10. Reglement der Prämien für verdienstvolle Schüler
11. Genehmigung der provisorischen Schulorganisation 2019/2020
12. Genehmigung der Organisation des Schülertransportes 2019/2020
13. Schaffen eines Postens für eine Aufsichtsperson (w/m) im Schülertransport (unter Ausschluss der Öffentlichkeit)
14. Personalangelegenheiten: (unter Ausschluss der Öffentlichkeit)
 - a) provisorische Ernennung auf den Posten eines „expeditionnaire administratifs“
 - b) Kündigung eines Beamten
15. Vorstellung eines Projekts zur Aufzeichnung der Sitzungen des Gemeinderats
16. Motionen der Gemeinderäte
17. Korrespondenz und Fragen an den Bürgermeister- und Schöffenrat

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel berichtet, dass Rat Lou Linster beantragt hat Punkt 15 auf die Tagesordnung zu setzen.

1. Genehmigung der Tagesordnung

Die Tagesordnung wird einstimmig vom Gemeinderat angenommen.

2. Mitteilungen des Bürgermeister- und Schöffenrates

Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel informiert, dass der Bebauungsplan (PAP) für den Bau des neuen Seniorenheims mit betreutem Wohnen bei der technischen Dienststelle der Gemeinde eingereicht wurde. Der Plan ist konform zum allgemeinen Bebauungsplan (PAG). Im Herbst wird der Gemeinderat über dieses Projekt abstimmen. Der Baubeginn wird für das Jahr 2021 erwartet.

Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel teilt mit, dass die Gemeinde Leudelingen sich dieses Jahr am „Tour du Duerf“ beteiligt. Es geht hier darum, so viele Kilometer wie möglich mit dem Fahrrad zurückzulegen.

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel kündigt an, dass am 29. und 30. Juli, wie auch am 19. und 20. August, auf Initiative des Schöffen Raphael Gindt eine neue Ferienaktivität zur Gestaltung nachhaltiger Kunstwerke stattfinden wird. Die Teilnahme an den Kursen mit dem Titel „Landart“ ist kostenlos.

Zum Thema Bahnübergang „um Schass“, berichtet die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel, dass am 14. Juni ein Brief an den Transportminister François Bausch verschickt wurde. Laut Anfrage der Gemeinde, soll dort eine Unterführung gebaut werden, die nur

Verkehrsmittel bis zu einem Gewicht von 3,5 Tonnen zulässt und einen abgesicherten Weg für die sanfte Mobilität enthält. Die Bürgermeisterin versteht, dass der Gemeinderat der Stadt Luxemburg und der Interessenverein von Merl/Belair sich gegen die Wiedereröffnung des Bahnübergangs wehren. Die Gemeinde Leudelingen jedoch wird ihre Bemühungen für die Wiedereröffnung als auch für den Bau einer Unterführung weiterführen.

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel teilt mit, dass Georges Kohn, der Vertreter der Gemeinde Leudelingen im gemeinsamen Sozialamt in Mamer, dem OSCM, sein Amt niedergelegt hat. Dieser Posten wird neu ausgeschrieben.

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel informiert, dass die Kläranlage der Stadt Luxemburg, in Beggen, ausgebaut werden soll. Dort wird auch das Abwasser der Gemeinde Leudelingen geklärt. Zurzeit habe die Kläranlage eine Kapazität für den Gleichwert von 200.000 Einwohnern, nun soll sie auf das Doppelte erweitert werden. Gleichzeitig wird die Klärstufe auf die Kategorie 4 erhöht. Mit der geplanten Erweiterung sollen in den kommenden zehn Jahren zusätzliche Kosten von 350.000 Euro pro Jahr entstehen.

Die Gemeinde Leudelingen hat vom Innenministerium die Information bekommen, dass dieses Ministerium nicht für den Wechsel des Wahlbezirks zuständig sei. Die Anfrage wurde an das Staatsministerium weitergeleitet.

Rat Patrick Calmus begrüßt, dass der Bau des Seniorenheims bald beginnt. Auf seine Frage, wann genau der „Tour du Duerf“ stattfindet, antwortet die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel, dass diese Kampagne vom „Verkéiserverbond“ landesweit vom 10. bis zum 30. September organisiert wird.

Die Rätin Christiane Schmit-Hamen lobt ebenfalls, das Vorankommen des Projekts Seniorenheim. Auf ihre Frage, wann das Heim fertiggestellt sei, erklärt die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel, dass voraussichtlich mit drei Jahren Bauzeit zu rechnen ist. Rätin Christiane Schmit-Hamen befürwortet die neuen Ferienaktivitäten und nimmt zur Kenntnis, dass die Teilnahme für Jugendliche zwischen 12 und 26 Jahren bestimmt ist. Sie befürchtet dass eine Wiedereröffnung des Bahnübergangs „um Schass“ den Verkehrsfluss in Leudelingen verstärken könnte.

Rat Marcel Jakobs freut sich über den Bau des Seniorenheims. Er bedauert aber, dass die Prozedur eine lange Zeit in Anspruch genommen hat. Bei der Beteiligung am Ausbau der Kläranlage, gibt er zu bedenken, dass die Gemeinde Leudelingen nicht der Eigentümer sei. Schöffe Jean-Paul Sunnen betont, dass die Gemeinde Leudelingen über das Syndikat SIDERO einen, dem Einwohnergleichwert angemessenen Anteil zahlen wird.

Rat Lou Linster begrüßt die Initiative des Bürgermeister- und Schöffenrates betreffend den Bahnübergang „um Schass“. Er habe festgestellt, dass momentan noch keine Antwort zur parlamentarischen Anfrage des Abgeordneten Carlo Back (déi gréng) vorliegt. Zum Thema Referendum lobt Rat Lou Linster, dass der Bürgermeister- und Schöffenrat sich an das Ministerium gewendet hat. Allgemein kommt nun Bewegung in die Diskussion um das Thema Wahlsystem.

3. Ferienjobs 2019, Genehmigung der Arbeitsverträge

Von den 10 Studenten, die sich für einen Ferienjob gemeldet hatten, gab es eine Absage von einem Kandidaten. Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel erklärt, dass deshalb ein anderer Student per Losziehung bestimmt wurde.

Rat Patrick Calmus will das Prinzip der Losziehung überdenken. Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel kündigt Änderungen für das kommende Jahr an.

Rat Lou Linster schlägt vor, während den Oster- und Weihnachtsferien ebenfalls Studenten einzustellen, organisatorisch aber ist das nicht so einfach.

Einstimmig werden die Verträge für die Ferienjobs der Studenten angenommen.

4. Fortbildungskurse in der Informatik, Teilnahmekosten

Auch kommendes Jahr werden Informatikkurse von der Gemeinde Leudelingen organisiert. Die Einschreibung in den Kurs „Informatik für Anfänger“ kostet 100 Euro, die Einschreibung in die Kurse „WORD® Glückwunschkarten“, „PICASA® Verwaltung von Bild Dateien“, „i-Phone und i-Pad“ und „Smartphone System Android“ kosten jeweils 50 Euro.

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat die Einschreibgebühren.

5. Fortbildungskurse: Verträge mit den Lehrbeauftragten

Seit dem „Sproochendating“ der Integrationskommission sei das Interesse für die Sprachkurse gestiegen. Es hätten sich laut Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel sogar Einwohner für Russisch-Kurse begeistert. Deswegen bietet die Gemeinde nun einen Schnupperkurs an.

Die Lehrbeauftragten der Kurse für Russisch, Luxemburgisch und Informatik erhalten ein Entgelt von jeweils 66 Euro pro Stunde.

Rat Lou Linster begrüßt es, dass Luxemburgisch-Kurse angeboten werden. Es könne auch mit der Nachbargemeinde Bartringen einen Luxemburgisch-Kurs für Fortgeschrittene angeboten werden. Er findet es jedoch ungerecht, dass ein Lehrbeauftragter für Informatik

denselben Lohn erhält wie ein Lehrbeauftragter für Sprachen.

Rat Jean-Pierre Roemen fragt sich, warum ein Schnupperkurs in Russisch organisiert wird. Schöffe Jean-Paul Sunnen antwortet, dass dieser Kurs auf Anfrage von verschiedenen Einwohnern stattfindet. Falls der Kurs ein Erfolg sein sollte, wird er ausgebaut.

- a) Kurse in der luxemburgischen Sprache
Einstimmig werden die Verträge angenommen.
- b) Kurse in der russischen Sprache
Einstimmig werden die Verträge angenommen.
- c) Informatikkurse
Die Verträge werden mit den Stimmen von Diane Bisenius-Feipel, Jean-Paul Sunnen, Raphael Gindt, Marcel Jakobs, Tom Berend und Christiane Schmit-Hamen angenommen. Die Räte Jean-Pierre Roemen und Lou Linster stimmen dagegen. Rat Patrick Calmus enthält sich.

6. Genehmigung der Einnahmen 2018

Weil der Gemeinde manchmal verschiedene Einnahmen ohne spezielles Reglement eingezahlt werden, muss der Gemeinderat diese, nach dem Abschluss des Haushaltsjahres 2018, regulieren.

Rat Lou Linster will wissen, warum bei einzelnen Posten das Jahr 2019 steht. Die Gemeindevorsteherin erklärt, dass diese Summen sich zwar auf 2018 beziehen, aber erst 2019 überwiesen wurden.

Rat Marcel Jakobs fragt nach, warum beim „Wanterlaf“ verschiedene Summen aufgelistet sind? Die Gemeindevorsteherin erläutert, es würde sich um die Tageskasse, die Überweisungen und um das Sponsoring handeln.

Einstimmig werden die Einnahmen genehmigt.

7. Liste der Restanten 2018

Laut Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel sind im Jahr 2018 fast alle Rechnungen beglichen worden. Insgesamt bleiben 14.563,91 Euro ausstehen. Davon werden 12.122,60 Euro noch eingetrieben. Die restlichen 2.441,31 Euro seien aber schwer einzutreiben. Deshalb wird eine Abschreibung für diese Summe vorgeschlagen.

Der Restantenetat wird einstimmig vom Gemeinderat angenommen.

8. Genehmigung der Konten 2017

Jedes Jahr werden die Verwaltungs- und die Betriebskonten vom Innenministerium kontrolliert. Der Bürgermeister- und Schöffenrat hat nun Stellung zu den Bemerkungen über die Konten von 2017 genommen.

Rat Lou Linster, kritisiert den späten Kauf des neuen Lastwagens. Er ist der Meinung, dass die Gemeinde hier schneller hätte reagieren müssen.

Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel antwortet, dass der Schöffenrat die Entscheidung für den Kauf erst nach reiflicher Überlegung getroffen habe.

- a) Konto des Bürgermeister- und Schöffenrats, Verwaltungskonto
Einstimmig genehmigt der Gemeinderat das Verwaltungskonto von 2017.
- b) Betriebskonto
Einstimmig genehmigt der Gemeinderat das Betriebskonto von 2017.

9. Reglement der Prämien für verdienstvolle Sportler

Es besteht ein Reglement über die Prämien für verdienstvolle Sportler. Formal gesehen begrenzt die Formulierung die Wirkung des Reglements eigentlich nur auf das Jahr 2010. Deshalb sei es, laut Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel wichtig, dieses Reglement

anzupassen und es ohne eingrenzende Jahreszahl zu stimmen. Außerdem sollten besonders außergewöhnliche Sportler zukünftig, auf Vorschlag der Sportkommission, für ihre Verdienste eine Prämie von 500 Euro erhalten können.

Auf die Frage des Rates Marcel Jakobs, ob ein Sportler auch mehrere Male im Jahr eine solche Prämie erhalten kann, antwortet Schöffe Jean-Paul Sunnen es sei nur möglich einmal pro Jahr diese Prämie zu erhalten.

Einstimmig wird das neue Reglement angenommen.

10. Reglement der Prämien für verdienstvolle Schüler

Ebenso wie für die verdienstvollen Sportler muss das Reglement der Prämien für verdienstvolle Schüler angepasst werden. Unter anderem werden verschiedene Bezeichnungen wie „secondaire technique“ in „secondaire général“ geändert. Außerdem werden die Prämien für den Besuch der Konservatorien angepasst.

Rat Lou Linster stört es dass die Prämie sogar gezahlt wird, wenn die Studenten einer bezahlten Beschäftigung Job nachgehen. Deswegen meint er, es sei sinnvoller die Prämie nur zu zahlen, wenn der Antragsteller einen geringeren Lohn als den unqualifizierten Mindestlohn erhält.

Das geänderte Reglement wird einstimmig angenommen.

11. Genehmigung der provisorischen Schulorganisation 2019/2020

Für das Schuljahr 2019/2020 sind 206 Schüler in der Grundschule Leudelingen eingeschrieben. Laut Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel sind es sechs Schüler weniger, als im vergangenen Jahr.

Im Zyklus 1 sind insgesamt 73 Schüler eingeschrieben, die auf fünf Klassen verteilt sind. Im Zyklus 2 werden 52 Schüler gezählt, die auf vier Klassen verteilt sind. 53 Schüler sind im Zyklus 3, der

ebenfalls auf vier Klassen verteilt sind. Im Zyklus 4 besuchen 42 Schüler drei Klassen.

Die Räte Patrick Calmus und Lou Linster wollen wissen, ob alle Posten der Lehrer besetzt wurden. Die Verantwortliche der Grundschule, Tessy Loutsch, erklärt, dass ursprünglich nur ein Posten zu besetzen bleibt. Weil aber eine Lehrerin in den Norden des Landes gezogen ist, sind es nun zwei Posten. Erst am 18. Juli würde hier eine Entscheidung getroffen.

Alle Räte nehmen die provisorische Schulorganisation an.

12. Genehmigung der Organisation des Schülertransportes 2019/2020

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel erklärt, dass ab September zwei Schulbusse genutzt werden, wie das bereits seit November 2018 der Fall ist. Wegen Baustelle in der Rue de Lavoisier, wird der Schülertransport zeitweilig an die Gegebenheiten angepasst.

Rat Lou Linster sieht nur Vorteile, wenn die zwei Busse im Einsatz bleiben, auch wenn der Schülertransport erneut umorganisiert werden muss, wegen der Baustelle.

Einstimmig wird die Organisation des Schülertransportes angenommen.

13. Schaffen eines Postens für eine Aufsichtsperson (w/m) im Schülertransport (unter Ausschluss der Öffentlichkeit)

Unter Ausschluss der Öffentlichkeit wurde ein Posten für eine Aufsichtsperson im Schülertransport geschaffen.

14. Personalangelegenheiten: (unter Ausschluss der Öffentlichkeit)

- a) provisorische Ernennung auf den Posten eines „expéditionnaire administratif“
Unter Ausschluss der Öffentlichkeit wurde Herr Luc

Frizzarin provisorisch auf den Posten des „expéditionnaire administratif“ ernannt.

- b) Kündigung eines Beamten
Unter Ausschluss der Öffentlichkeit genehmigte der Gemeinderat die Kündigung eines Beamten.

15. Vorstellung eines Projekts zur Aufzeichnung der Sitzungen des Gemeinderats

Rat Lou Linster stellt ein Projekt vor, mit dem die Sitzungen des Gemeinderates aufgezeichnet werden und über Internet zugänglich gemacht werden können. Er erklärt, dass dies vor zehn Jahren technisch noch nicht möglich gewesen sei. Dieses Verfahren könnte sogar das Verfassen des „Gemeingebuet“ vereinfachen, auch wenn die aktuellen Berichte gut und sehr komplett seien.

Zudem besteht die Möglichkeit, Dokumente an das Video zu hängen und eine interaktive Plattform zu bilden. Eine spezialisierte Firma würde Kameras installieren welche die gesamte Sitzung aufnehmen. Eine Person müsse lediglich einen Knopf betätigen, wenn ein Punkt abgeschlossen ist, um den Punkt zu indexieren. Damit findet der Zuschauer den Punkt, der ihn interessiert. Der Kostenpunkt beläuft sich auf 12.000 Euro Installationsgebühren. Hinzu kommen jährlich 1.500 Euro für die Wartung und 1.800 Euro für das Speichern des Videomaterials.

Der Schöffe Jean-Paul Sunnen meint, dass dies bislang keine Priorität sei, allerdings könne man sich in Zukunft eine solche Videoaufzeichnung vorstellen. Dies könnte das Verfassen des Gemeindeberichtes vereinfachen.

Rat Tom Berend findet das System nicht schlecht, stellt aber fest, dass nur wenige Zuschauer im Gemeinderat anwesend sind. Er fragt sich,

ob eine solche Investition wirklich sinnvoll ist.

Rat Patrick Calmus findet es ein interessantes Projekt. So könnten die Zuschauer genau jenen Punkt herauswählen, der sie interessiert.

Schöffe Raphael Gindt findet die Idee ebenfalls nicht schlecht, jedoch sei dieses Projekt momentan kein Hauptanliegen des Schöffenrates.

Auf die Frage von Rat Marcel Jakobs, wie viele Zuschauer sich beispielsweise in Roeser, wo das System bereits existiert, eine Sitzung anschauen würden, antwortet Rat Lou Linster, dass bei einer Sitzung 600 Klicks gezählt werden. Meistens würden die Zuschauer sich aber nicht die gesamte Sitzung anschauen.

Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel betont, dass der Schöffenrat die Idee grundsätzlich gut findet. Sie ist aber keine Priorität.

16. Motionen der Gemeinderäte

Es wurden keine Anträge eingereicht.

17. Korrespondenz und Fragen an den Bürgermeister- und Schöffenrat

Rat Lou Linster hatte eine Frage über die geothermische Energieversorgung der neuen Schule / Maison Relais eingereicht. Er will wissen, ob die Phase 2 des Gebäudes an die Phase 1 angeschlossen werde? Welche Technologie wird hierfür benötigt? Wie tief sind die geothermischen Bohrungen? Wie hoch ist die jährliche Energieversorgung und welche Technologie ist vorgesehen, falls die geothermische Energie nicht ausreichen würde? Abschließend fragte er nach der Energieversorgung der dritten Phase.

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel erklärt, dass die zweite Phase des Gebäudes an die erste

angeschlossen wird. Bohrungen bis in 90 Metern Tiefe, sollen die notwendige Energie liefern. Falls die geplante Hitzeleistung von 27,55 W/h nicht ausreichen wird, sei eine Niedrigkondensierungs-Zentralheizung vorgesehen. Falls eine dritte Phase gebaut wird, dann wird sie ebenfalls an dieses Heizsystem angeschlossen werden.

Rat Lou Linster hinterfragt, weil die Bürgermeisterin nicht erwähnt hat, wie hoch der jährliche Ertrag der Solarpanels auf dem Dach der Maison Relais sind. Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel schätzt es seien zwischen 40 und 50 Kilowatt pro Jahr (kW/a).

Rat Lou Linster erkundigt sich über die Beleuchtung vor einem Haus in der Rue Belle-Vue. Die Bürgermeisterin antwortet, dass dort keine neue Straßenlampe installiert wird, weil die Beleuchtungsverhältnisse ausreichend sind. Rat Lou Linster bemerkt dass die E-Mail Adresse contact@leudelange.lu mangelhaft funktioniert. Gemeindesekretär Marc Thill, erklärt, dass die Adresse funktioniert, aber verschiedene Nutzer in den automatischen Antwortenlisten ausgewechselt werden sollen.

Rat Lou Linster bemängelt, dass auf dem Empfang zum Nationalfeiertag keine vegetarischen Häppchen serviert wurden.

Rat Lou Linster fragt ob in Zukunft ein Late-Night Bus in Zusammenarbeit mit der Gemeinde Reckingen/Mess organisiert wird. Er würde dieses Projekt sehr begrüßen. Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel erklärt, dass dieses Projekt sich noch in Vorbereitung befindet.

Rat Lou Linster fordert, dass die Gemeinde den öffentlichen Müllimer in der Rue du Cimetière öfters leeren sollte.

Rat Tom Berend hat festgestellt, dass der Stromversorger CREOS jedes Mal, bei einem großen Fest vor der Sporthalle, eine provisorische Stromleitung verlegen muss. Er bedauert es, dass keine dauerhaften Infrastrukturen vorhanden sind.

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel erklärt, dass der Kinderspielplatz neu gestaltet wird. Gleichzeitig soll dann eine fest installierte Stromleitung mit Verteilerkasten verlegt werden.

Die Rätin Christiane Hamen weist darauf hin, dass ein Haus, in der Siedlung „Domaine Kierchepad“, das sich seit Jahren im Rohbau befindet, eine Gefahr für die spielenden Kinder sei.

Die Bürgermeisterin Diane Bisenius-Feipel antwortet, dass der Besitzer nicht auf die Benachrichtigungen der Gemeinde reagierte. Das Haus wird nun großräumig abgesperrt.

Die Rätin Christiane Hamen beschwert sich, dass manche Leute die Kot-Beutel für Hunde nicht benutzen würden. Die Hunde würden oft in einem freien Feld bei der Siedlung „Domaine Kierchepad“ ihre Notdurft entrichten. Sie schlägt deshalb vor, dort eine Hundewiese einzurichten.

Die Bürgermeisterin appelliert an den gesunden Menschenverstand der Hundebesitzer. Außerdem gibt es in der Gemeinde bereits eine Hundetoilette.



Jobs de vacances, cours de formation continue et questions financières

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUILLET 2019

Présents:

la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel, l'échevin Jean-Paul Sunnen, l'échevin Raphael Gindt, Membres du conseil communal: Marcel Jakobs, Patrick Calmus, Tom Berend, Jean-Pierre Roemen, Lou Linster, Christiane Schmit-Hamen

Excusés: /

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Communications par le collège des bourgmestre et échevins
3. Jobs de vacances 2019, approbation des contrats de travail
4. Cours de formation continue en informatique, frais d'inscription
5. Cours de formation continue: contrats d'enseignants
 - a) Cours de formation continue en langue luxembourgeoise
 - b) Cours de formation continue en langue russe
 - c) Cours d'informatique
6. Approbation des recettes 2018
7. Liste des recettes restant à recouvrer 2018
8. Approbation des comptes 2017
 - a) Compte du collège des bourgmestre et échevins
 - b) Compte d'exploitation
9. Règlement concernant l'allocation de primes aux sportifs méritants
10. Règlement concernant l'allocation de primes aux élèves méritants
11. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2019/2020
12. Approbation de l'organisation du transport scolaire 2019/2020
13. Création d'un poste d'agent de surveillance (H/F) dans le transport scolaire (à huis clos)
14. Affaires du personnel (à huis clos)
 - a) Nomination provisoire d'un «expéditionnaire administratif»
 - b) Licenciement d'un fonctionnaire
15. Présentation d'un projet pour l'enregistrement des séances du conseil communal
16. Motions des conseillers
17. Correspondance et questions au collège des bourgmestre et échevins

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe que le conseiller Lou Linster a demandé de mettre le point 15 sur l'ordre du jour.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le conseil communal approuve l'ordre du jour à l'unanimité des voix.

2. Communications par le collège des bourgmestre et échevins

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe les membres du conseil communal que le plan d'aménagement particulier (PAP) pour la construction de la nouvelle résidence pour seniors avec logement accompagné a été soumis au service technique communal. Le plan est conforme au plan d'aménagement général (PAG). À l'automne, le projet sera soumis au vote du conseil communal. Le début des travaux est attendu pour 2021.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel fait savoir aux membres du conseil communal que la commune participera cette année au «Tour du Duerf». L'objectif est de parcourir un maximum de kilomètres à bicyclette.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel annonce qu'une nouvelle activité de vacances visant la création d'œuvres d'art durables sera organisée les 29 et 30 juillet, de même que les 19 et 20 août sur l'initiative de l'échevin Raphael Gindt. La participation aux cours dénommé «Landart» est gratuite.

En ce qui concerne le passage à niveau «um Schass», la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel fait savoir qu'une lettre a été

adressée au ministre de la mobilité François Bausch le 14 juin. La commune a demandé la construction d'un passage souterrain à cet endroit autorisant la circulation de véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes et d'un chemin sécurisé destiné à la mobilité douce. La bourgmestre comprend que le conseil communal de la Ville de Luxembourg et l'association pour la défense des intérêts locaux de Merl-Belair s'opposent à la réouverture du passage à niveau. La commune de Leudelange entend toutefois poursuivre ses efforts en vue de la réouverture et de la construction d'un passage souterrain.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel communique aux membres du conseil communal que Georges Kohn, le représentant de la commune de Leudelange à l'office social commun à Mamer (OSCM), désire cesser ses fonctions. Une annonce pour pourvoir le poste en question sera publiée.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe les membres du conseil communal qu'il existe un projet d'extension de la station d'épuration de la Ville de Luxembourg à Beggen, où les eaux usées de la commune de Leudelange sont épurées. Actuellement, la capacité de traitement de la station d'épuration est de 200 000 équivalents-habitants, l'objectif est de multiplier la capacité par deux. Simultanément, une étape d'épuration de la catégorie 4 sera ajoutée. Avec l'extension, des coûts supplémentaires annuels s'élevant à ca. 350 000 € sont à prévoir pour les dix prochaines années.

Le ministère de l'intérieur a informé la commune de Leudelange qu'il n'était pas compétent pour un changement de circonscription. La demande a été transférée au ministère d'État.

Le conseiller Patrick Calmus salue le fait que la construction de la résidence pour seniors débutera sous peu. À sa question de savoir quand exactement se déroulera le «Tour du Duerf», la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que le «Verkiersverbond» organise cette campagne à l'échelle nationale du 10 au 30 septembre.

La conseillère Christiane Schmit-Hamen approuve également de l'avancement du projet «Résidence pour seniors». À sa question de savoir quand les travaux de construction seront achevés, la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond qu'il faut s'attendre à une durée de construction de trois ans. La conseillère Christiane Schmit-Hamen approuve les nouvelles activités de vacances et prend connaissance du fait qu'elles sont adaptées aux jeunes âgés de 12 à 26 ans. Elle craint qu'une réouverture du passage à niveau «um Schass» augmente le flux de la circulation à Leudelange.

Le conseiller Marcel Jakobs se réjouit de la construction de la résidence pour seniors. Il regrette cependant que la procédure ait pris autant de temps. En ce qui concerne la participation aux travaux d'extension de la station d'épuration, il fait remarquer que la commune de Leudelange n'en est pas le propriétaire. L'échevin Jean-Paul Sunnen souligne que la commune de Leudelange paiera, par l'intermédiaire du syndicat SIDERO, une part appropriée en fonction du nombre d'équivalents-habitants.

Le conseiller Lou Linster approuve l'initiative du collège des bourgmestre et échevins en ce qui concerne le passage à niveau «um Schass». Il a constaté que la question parlementaire du député Carlo Back (déi gréng) est restée sans réponse à ce jour. En ce qui concerne le référendum, le conseiller Lou Linster approuve le fait que le collège des bourgmestre et échevins se soit adressé au ministère. De façon générale, le débat sur le système électoral progresse.

3 Jobs de vacances 2019, approbation des contrats de travail

Parmi les dix étudiants qui se sont proposés pour un job de vacances, un candidat s'est désisté. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel explique que pour cette raison, un autre étudiant a été désigné par tirage au sort.

Le conseiller Patrick Calmus souhaite repenser le principe du tirage au sort. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel annonce des modifications pour l'année à venir.

Le conseiller Lou Linster propose d'engager également des étudiants pendant les vacances de Pâques et de Noël, même si d'un point de vue organisationnel, la mise en œuvre ne sera pas simple.

Les contrats des étudiants pour les jobs de vacances sont approuvés à l'unanimité des voix.

4. Cours de formation continue en informatique, frais de participation

L'année prochaine, la commune de Leudelange organisera à nouveau des cours informatiques. Les frais d'inscription au cours «L'informatique pour débutants» s'élèvent à 100€, alors que les frais d'inscription aux cours «Carte de vœux WORD®»,

«Gestion de fichiers image dans PICASA®», «iPhone et iPad» et «Système smartphone Android» s'élèvent à 50€.

Le conseil communal approuve les frais d'inscription à l'unanimité des voix.

5. Cours de formation continue: contrats d'enseignants

Depuis le «Sproochendating» organisé par la Commission d'intégration, l'intérêt pour les cours de langues se serait renforcé. Selon la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel, des habitants se seraient même intéressés à des cours de russe. C'est pourquoi la commune propose à présent un cours de découverte.

Les enseignants des cours de russe, de luxembourgeois et d'informatique perçoivent une indemnité de 66€/h.

Le conseiller Lou Linster se félicite du fait que des cours de luxembourgeois soient offerts. Il ajoute qu'un cours de luxembourgeois de niveau avancé pourrait être proposé ensemble avec la commune de Bertrange voisine. Il estime toutefois injuste qu'un enseignant d'informatique perçoive le même salaire qu'un enseignant de langue.

Le conseiller Jean-Pierre Roemen s'interroge sur l'opportunité d'organiser un cours de découverte de la langue russe. L'échevin Jean-Paul Sunnen répond que ce cours est organisé à la demande de plusieurs habitants. Si le cours est une réussite, il sera développé.

- a) Cours de langue luxembourgeoise
Les contrats sont approuvés à l'unanimité des voix.
- b) Cours de langue russe
Les contrats sont approuvés à l'unanimité des voix.

c) Cours d'informatique

Les contrats sont approuvés par Diane Bisenius-Feipel, Jean-Paul Sunnen, Raphael Gindt, Marcel Jakobs, Tom Berend et Christiane Schmit-Hamen. Les conseillers Jean-Pierre Roemen et Lou Linster votent contre. Le conseiller Patrick Calmus s'abstient.

6. Approbation des recettes 2018

Parfois la commune reçoit des recettes non couvertes par un règlement financier spécifique, le conseil communal doit les régulariser par son vote après la clôture de l'exercice budgétaire 2018.

Le conseiller Lou Linster demande pourquoi certains postes sont associés à l'année 2019. La receveuse communale explique que ces sommes, qui se rapportent effectivement à l'année 2018, n'ont été versées qu'en 2019.

Le conseiller Marcel Jakobs demande pourquoi différents montants figurent pour le «Wanterlaf». La receveuse communale explique que ces sommes concernent la caisse de la journée, les virements et le sponsoring.

Les recettes sont approuvées à l'unanimité des voix.

7. Liste des recettes restant à recouvrer 2018

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel annonce que la quasi-totalité des factures a été payée en 2018. Au total, un montant de 14 563,91 € n'a pas été acquitté. De cette somme, 12 122,60€ sont encore à recouvrer. Les 2 441,31 € restants sont toutefois difficiles à recouvrer. Il est proposé de donner décharge pour cette somme.

Le conseil communal approuve l'état des recettes restant à recouvrer à l'unanimité des voix.

8. Approbation des comptes 2017

Chaque année, les comptes administratifs et de gestion sont contrôlés par le ministère de l'intérieur. Le collège des bourgmestre et échevins a désormais pris position en ce qui concerne les observations relatives aux comptes de 2017.

Le conseiller Lou Linster critique l'acquisition tardive du nouveau camion. Selon lui, la commune aurait dû réagir plus rapidement.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que le collège des bourgmestre et échevins n'a pris la décision concernant l'achat qu'après mûre réflexion.

a) Compte du collège des bourgmestre et échevins, compte administratif

Le conseil communal approuve le compte administratif de 2017 à l'unanimité des voix.

b) Compte de gestion

Le conseil communal approuve le compte de gestion de 2017 à l'unanimité des voix.

9. Règlement concernant l'allocation de primes aux sportifs méritants

La commune dispose d'un règlement concernant l'allocation de primes aux sportifs méritants. Sous un point de vue formel, la formulation des dispositions limite l'effet du règlement à l'année 2010. C'est pourquoi, la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel, demande de modifier ce règlement et de l'adopter sans limitation de la mise en application à une seule année. En plus, les sportifs exceptionnels devraient toucher à l'avenir, sur proposition de la commission sportive, une prime de 500€ en récompense de leur mérite.

À la question du conseiller Marcel Jakobs si un sportif peut recevoir plusieurs fois par an cette prime, l'échevin Jean-Paul Sunnen répond qu'une telle prime ne peut être accordée qu'une fois par an à une même personne.

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité des voix.

10. Règlement concernant l'allocation de primes aux élèves méritants

À l'instar du règlement concernant l'allocation de primes aux sportifs méritants, celui concernant l'allocation de primes aux élèves méritants doit aussi être modifié. Certaines dénominations telles «secondaire technique» sont remplacées par «secondaire général». En outre, les primes pour les études aux conservatoires sont adaptées.

Le conseiller Lou Linster critique le fait que les étudiants qui exercent une activité professionnelle perçoivent la prime. Il estime qu'il serait plus judicieux de verser uniquement la prime si le demandeur touche un salaire inférieur au salaire social minimum non qualifié.

Le règlement modifié est adopté à l'unanimité des voix.

11. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2019/2020

Pour l'année scolaire 2019/2020, 206 élèves sont inscrits à l'école fondamentale de Leudelage. Selon la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel, il s'agit de six élèves de moins que l'année dernière.

73 élèves répartis en cinq classes sont inscrits au cycle 1. Le cycle 2 compte 52 élèves répartis en quatre classes. 53 élèves, également répartis en quatre classes, fréquenteront le

cycle 3. Dans le cycle 4, 42 élèves fréquentent trois classes.

Les conseillers Patrick Calmus et Lou Linster souhaitent savoir si tous les postes d'enseignants sont occupés. Tessy Loutsch, la responsable de l'école fondamentale explique qu'à l'origine, il n'y avait qu'un poste à pourvoir. Étant donné qu'une enseignante a déménagé au nord du pays, il y a désormais deux postes vacants. Elle ajoute qu'une décision ne sera prise que le 18 juillet.

L'ensemble des conseillers approuvent l'organisation scolaire provisoire.

12. Approbation de l'organisation du transport scolaire 2019/2020

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel explique qu'à partir de septembre, deux bus scolaires sont en service, comme c'est le cas depuis novembre 2018. En raison du chantier dans la rue du Lavoir, le transport scolaire est temporairement adapté à la situation.

Le conseiller Lou Linster ne voit que des avantages si les deux bus continuent à être utilisés, même si cela signifie que le transport scolaire devra à nouveau être réorganisé à cause du chantier.

L'organisation du transport scolaire est adoptée à l'unanimité des voix.

13. Création d'un poste d'agent de surveillance (H/F) dans le transport scolaire (à huis clos)

À huis clos, un poste d'agent de surveillance a été créé dans le transport scolaire.

14. Affaires du personnel (à huis clos)

- a) Nomination provisoire d'un «expédientaire administratif»

À huis clos, Monsieur Luc Frizzarin a été nommé provisoirement

au poste d'«expédientaire administratif».

- b) Démission d'un fonctionnaire
À huis clos, le conseil communal a approuvé la démission d'un fonctionnaire.

15. Présentation d'un projet pour l'enregistrement des séances du conseil communal

Le conseiller Lou Linster présente un projet permettant d'enregistrer les séances du conseil communal et de les diffuser en ligne. Il explique que d'un point de vue technique, la mise en place d'un tel système n'était pas encore possible il y a dix ans. Cette procédure pourrait même simplifier la rédaction du «Gemeengebuet», même si les comptes rendus actuels sont complets et de bonne qualité.

En outre, le système offre la possibilité de joindre des documents à la vidéo et de créer une plateforme interactive. Une entreprise spécialisée installerait les caméras permettant d'enregistrer les séances complètes. Il suffirait qu'une personne actionne un bouton chaque fois qu'un point aura été finalisé afin de l'indexer. Le spectateur aurait ainsi la possibilité d'accéder au point qui l'intéresse. Les coûts d'installation s'élèvent à 12 000€. S'y ajoutent chaque année 1 500€ pour l'entretien et 1 800€ pour le stockage du matériel vidéo.

L'échevin Jean-Paul Sunnen estime qu'un tel système ne constitue actuellement pas une priorité, mais que l'on pourrait envisager la mise en place d'un système d'enregistrement vidéo à l'avenir. Cela pourrait contribuer à simplifier la rédaction du rapport des séances du conseil communal.

Le conseiller Tom Berend ne désapprouve pas le système, mais

fait remarquer que peu de spectateurs assistent aux réunions du conseil communal. Il se demande s'il est vraiment judicieux d'investir dans un tel système.

Le conseiller Patrick Calmus estime qu'il s'agit d'un projet intéressant. Il ajoute que les spectateurs auraient la possibilité de choisir précisément les points qui les intéressent.

L'échevin Raphael Gindt estime que l'idée n'est pas mauvaise, mais qu'il ne s'agit pas d'une priorité pour le collège des bourgmestre et échevins.

À la question du conseiller Marcel Jakobs de savoir combien de spectateurs visionnent une séance à Roeser, où le système a déjà été mis en place, le conseiller Lou Linster répond que 600 clics ont été comptabilisés pour une séance. La plupart des spectateurs ne visionnent toutefois pas toute la séance.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel souligne que le collège des bourgmestre et échevins estime qu'il s'agit dans l'ensemble d'une bonne idée, mais que le projet ne constitue pas une priorité.

16. Motions des conseillers

Aucune motion n'a été introduite.

17. Correspondance et questions au collège des bourgmestre et échevins

Le conseiller Lou Linster avait soumis une question concernant l'approvisionnement en énergie géothermique de la nouvelle école / maison relais. Il souhaite savoir si la phase 2 du bâtiment sera raccordée à la phase 1. Quelle technologie est nécessaire à cet effet ? Quelle est la profondeur des forages géothermiques ? Quelle est la

consommation énergétique annuelle et quelle technologie est prévue dans le cas où l'approvisionnement en énergie géothermique ne serait pas suffisant ? Enfin, il s'est enquis de l'approvisionnement énergétique de la troisième phase.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel explique que la deuxième phase de l'immeuble sera raccordée à la première. Les forages d'une profondeur de 90 mètres doivent fournir l'énergie nécessaire. Dans le cas où la puissance thermique de 27,55 W/h ne suffirait pas, un chauffage central basse condensation est prévu. Si une troisième phase est construite, celle-ci sera également raccordée au système de chauffage.

La bourgmestre ne l'ayant pas mentionné, le conseiller Lou Linster demande combien d'électricité les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la maison relais permettent de générer chaque année. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel estime qu'il s'agit de 40 à 50 kilowatts par an (kW/a).

Le conseiller Lou Linster pose une question sur l'éclairage devant une maison de la rue Belle-Vue. La bourgmestre répond qu'aucun nouveau réverbère n'y sera installé car les conditions de l'éclairage sont suffisantes.

Le conseiller Lou Linster fait remarquer que l'adresse e-mail contact@leudelange.lu fonctionne mal. Le secrétaire communal Marc Thill explique qu'elle fonctionne, mais que certains utilisateurs doivent être remplacés dans les listes de réponses automatiques.

Le conseiller Lou Linster déplore qu'on n'ait pas servi de canapés végétariens lors de la

réception à l'occasion de la fête nationale.

Le conseiller Lou Linster demande si un Late Night Bus sera mis en place en coopération avec la commune de Reckingen/Mess. Il saluerait vivement ce projet. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel déclare que ce projet est encore en cours de préparation.

Le conseiller Lou Linster demande que la commune vide plus souvent la poubelle publique située dans la rue du Cimetière.

Le conseiller Tom Berend a constaté qu'à l'occasion des fêtes organisées devant le hall omnisports, une ligne électrique provisoire doit être installée. Il regrette l'absence d'infrastructures définitives.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel explique que l'espace de jeux pour enfants sera réaménagée. À ce moment, une ligne électrique fixe avec boîtier de distribution sera mise en place.

La conseillère Christiane Hamen signale qu'une maison de la cité du domaine Kierchepad en état de gros œuvre représente un danger pour les enfants.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que le propriétaire ne réagit pas aux notifications de la commune. L'accès à la maison sera à présent fermé par une clôture.

La conseillère Christiane Hamen se plaint que certaines personnes ne se servent pas des sacs pour recueillir les excréments canins. Selon elle, les chiens font souvent leurs besoins dans un champ non loin du domaine Kierchepad. Elle propose donc la mise en place d'une toilette pour chiens à cet endroit.

La bourgmestre fait appel au bon sens des propriétaires de chiens. En outre, il existe déjà une toilette pour chiens dans la commune.